



Commission Départementale Promotion d'Arbitrage

Réunion au District du Loiret

Le samedi 26 Janvier 2019 de 9h30 à 12h30

Présents : Messieurs BÉCU Gilbert, BOUSSARD Jean Luc, GAUTHIER Dominique, YILMAZGILLER Murat

Madame BOUSSARD Dominique

Invitée : Madame BLOT Béatrice

Excusés : Messieurs NAUDINET Jacky, GIRIN Gaëtan, GAUTRON Christophe

Mot du Président

Meilleurs vœux à tous les membres de la commission et à leurs proches.

Félicitations à Dominique BOUSSARD pour sa nomination au Comité Directeur de la Ligue Centre Val de Loire.

Bienvenue à Murat YILMAZGILLER au sein de la Commission.

Béatrice BLOT devient le contact privilégié entre la Commission de Féminisation et la CDPA en accord avec Monsieur Bruno PAON (Président de la Commission Féminisation)

Possibilité d'un examen de rattrapage suite à formation initiale des arbitres : à débattre avec la CDA.

Convocation des référents pour la formation administrative des nouveaux arbitres, le 9 février 2019.

Objectifs de la commission

Continuer le suivi des référents par des réunions d'information sur leur travail au sein de leur club.

Rencontrer les clubs en infraction en arbitrage pour connaître leur problématique.

Proposer des réunions d'information (séances vidéo, manipulation du drapeau etc) à l'attention des jeunes filles U15 et plus, des garçons U13 et plus, et dirigeants de clubs.

Garder comme objectif prioritaire l'arbitrage féminin et jeune.

Bilan référents

27 référents étaient présents à la réunion d'information et de bilan, du samedi 18 décembre au District : ce qui nous a permis aussi d'accueillir de nouveaux référents.

1/ Travaux réalisés par les référents sur la saison 2017/2018

Après le bilan fait avec les référents, il apparaît que nombre d'entre eux organisent des réunions au sein de leur club et suivent régulièrement leur(s) arbitre(s) sur leurs désignations ou leur accompagnement.

On constate que le référent prend son rôle très au sérieux et que les clubs reconnaissent son statut officiel.

Rappel sur le rôle du référent dans les formations administratives, la désignation des 3 matchs des stagiaires après la formation administrative au sein de leur club, l'accompagnement du nouvel arbitre, la désignation d'un tuteur pour les mineurs (nom, prénom, coordonnées) le jour de la formation.

Les tuteurs sont sous la responsabilité du référent en arbitrage.

2/ Validation des référents présents aux différentes réunions d'information, selon la liste officielle extraite de Foot2000, réalisée par Dominique BOUSSARD et Béatrice BLOT. Suite à la mise à jour des données, les attestations ont été établies par Béatrice BLOT et signées par le Président du District et le Président de la CDPA. Il reste quelques documents à imprimer suite aux dernières formations.

Ces attestations seront remises aux clubs lors de la prochaine AG du District (fin septembre 2019).

Selon le bilan, 13 clubs seraient encore en infraction, malgré plusieurs relances.

Les clubs en infraction après validation du CD du District, recevront un courrier officiel leur notifiant qu'ils ne sont pas en règle avec l'article 44 et la sanction financière encourue.

3/ Modification du règlement du référent, créer l'article 6 sur les amendes.

A soumettre au CD pour validation

Les clubs toujours en infraction suite à l'article 44 du statut fédéral verront leur amende majorée chaque année tant que leur situation ne sera régularisée.

4/ En fin de saison avec le CD sur les réunions de secteur

Un rappel sera fait aux clubs sur la validation de leurs référents dès le début la saison suivante (2019/2020). Egalement en cas de changement de référent ou de nouveau référent : information auprès de la CDPA.

Rappel sur la sanction en cas d'infraction à l'article 44

6/ Visite de club

Dominique GAUTHIER, va prendre contact avec les clubs de GIEN, BRIARE, OUSSON afin que des membres de la CDPA se déplacent pour valider leur référent.

Un grand merci à tous les clubs, Président(e)(s) dirigeant(e)(s) pour leur engagement avec notre commission.

Prochaine réunion au District le 16 mars 2019

Fin de réunion à 12h30

Le Président CDPA

BÉCU Gilbert

Secrétaire CDPA

BOUSSARD Dominique